

REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD

Hôtel de ville
A l'attention de Monsieur le Maire
M. Jean-Marc DELIA
Mairie de Saint Vallier de Thiey
2 Pl. de l'Apie
06460 Saint-Vallier-de-Thiey

MAIRIE DE ST VALLIER DE THIEY
ARRIVÉ LE:

4 5 MAI 2022

DEST: A647

INFO:

Peymeinade, le 20 mai 2022

Affaire suivie par : Margaux DI DONNA

OBJET : REMARQUES RECB/PPA SUR MODIFICATION N°3 PLU – AVIS FAVORABLE

Monsieur le Maire,

Par la présente, je souhaite vous faire part de mes observations concernant le projet de modification N°3 du PLU portant sur la création d'une sous-section UEc permettant l'installation d'activité commerciale et artisanale, à proximité de l'espace culturel existant Espace du Thiey.

Eau Potable

- Les besoins en eau potable et défense incendie sur la commune, de façon générale, nécessitent un point de vigilance en raison des restrictions sollicitées par l'État sur l'utilisation de ressources de la Siagne destinée à l'alimentation en eau potable dont la Régie des Eaux du Canal Belletrud (RECB) à la charge. La disponibilité des ressources et des droits d'eau associés dont bénéficie la RECB est à prendre en compte dans le développement des communes du Moyen Pays dont la commune de Saint-Vallier-de-Thiey fait partie.
- L'individualisation des compteurs de distribution d'eau potable par logement est à favoriser voire à imposer pour toute construction nouvelle d'immeuble collectif ou de réhabilitation d'existant.
- Défense incendie: Selon le dimensionnement des réseaux de distribution d'eau potable et conformément au zonage PPRIF, il convient de prévoir la réalisation de réserves incendies annexes.

Assainissement collectif

- Il est important de veiller à ce que la gestion des eaux pluviales soit assurée de façon tout à fait distincte de celle des réseaux publics d'assainissement.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

LA DIRECTRICE DE LA RÉGIE DES EAUX
DU CANAL BELLETRUD,

